



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS COMPTE RENDU du 12 Octobre 2011

DV

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **12 Octobre 2011**
à 18h, sur convocation de Danièle BORDAIS, Vice-présidente.

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Paulette VERGNES, Josette BLANC, Danielle CONDO, Annie ACHILLI, Germinal GRINO, Jean-Marie BIRBES, Henri FRAISSE, Joseph POMAR, Dominique DUASO-ORTAS, Marie-Françoise JOURNES, Martine PALMIERO, Bernard DOAT, Mohamed EDDAH.

Excusés : Michèle RIEUX, Betty FOURNIER.

ORDRE DU JOUR

Validation du compte rendu de la séance précédente
Aides financières
Choix du cadeau de fin d'année
Délibération : Recours l'emprunt renouvellement du véhicule réfrigéré
Attribution T2 Résidence des Clottes
Questions Diverses
Photocopieuse

Approbation du compte rendu du 21 septembre 2011

À l'unanimité.

Aides financières

11 demandes ont été étudiées.

1 demande a été rejetée.

10 demandes ont été accordées pour un montant de 1 261 €.

Depuis le début de l'année, le montant des secours s'élève à **18 097,02 €**.

Délibérations Recours l'emprunt renouvellement du véhicule réfrigéré

La Vice-Présidente expose à l'Assemblée la nécessité de procéder à un emprunt pour le financement de l'achat d'un véhicule réfrigéré.

Vu les propositions de prêts faites par les différents organismes bancaires consultés, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, **DECIDE** de financer sur le Budget Principal du C.C.A.S., l'achat d'un véhicule réfrigéré en concluant, auprès de la Caisse du Crédit Agricole Nord de Midi-Pyrénées un emprunt d'un montant de 30 000 euros, d'une durée totale maximale de 5 ans avec échéances constantes à un taux de remboursement trimestriel de 3.26 %.

DONNE POUVOIR à Madame la Présidente et Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la

signature et remboursement du contrat de l'emprunt auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.

Monsieur le Receveur Percepteur de Gaillac est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.

Choix du cadeau de fin d'années

Le choix du cadeau de fin d'années se porte sur un pichet + 4 gobelets en plastique pour un montant de 5 €.
La mise en paquet se fera le mercredi 14 décembre à partir de 15 h

Attribution du logement T2 Résidence des Clottes

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré attribue le logement N° 8 de la résidence des Clottes.

Questions diverses

- Monsieur DOAT s'inquiète de la présence de plus en plus nombreuse de personnes en état d'ébriété sur la place de la Libération
- Madame VERGNES informe les administrateurs que la vente d'affiche de cinéma au profit de l'Épicerie sociale aura lieu le dimanche 18 décembre dans les locaux du cinéma de Gaillac
- Madame la vice-présidente informe les administrateurs, de la mise en place de petit déjeuner du lundi matin à la Résidence sociale. Il s'agit de partager le petit déjeuner avec les Résidents, travailleurs sociaux membres des associations.
- Madame la vice-présidente informe les administrateurs de la mise en place de cours d'alphabétisation organisés par le GRETA dans les locaux du collège Albert CAMUS les mardis et vendredis.
- Madame la vice-présidente informe les administrateurs de la location d'une photocopieuse pour un montant de 570€ par trimestre.

La séance est levée à 19 h 45 par la présidente de séance.

La prochaine séance aura lieu le mercredi 2 novembre à 18 heures.

*La Vice-Présidente
Danièle BORDAIS*